



Qualiopi
processus certifié



Délivrée par



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

- L.6313-1 - 1^{re} Actions de formation

FORMATIONS 2023

CATALOGUE & CALENDRIER

LE PÔLE FORMATION NUMTECH



Depuis 2000, NUMTECH forme des ingénieurs et des techniciens à la modélisation de la dispersion atmosphérique, en particulier à l'utilisation des logiciels de la gamme ADMS. Afin de répondre aux problématiques des études de qualité de l'air en constante évolution, NUMTECH fait évoluer ses outils de modélisation, ses compétences et son offre de formation.

Le catalogue de formation propose :

- une formation générale unique de sensibilisation à la modélisation atmosphérique organisée autour de différents modules thématiques à sélectionner parmi une liste variée,
- des formations aux dernières versions des logiciels de la gamme ADMS.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout besoin plus personnalisé.

LA SOCIÉTÉ NUMTECH

Société spécialisée dans la modélisation des phénomènes atmosphériques et l'évaluation des conséquences sur la santé humaine de l'exposition à des agents chimiques, biologiques ou physiques, NUMTECH réalise des prestations de calcul dans les domaines de la météorologie, de la dispersion des polluants dans l'atmosphère et de la santé / l'environnement. Étude et expertise d'événements atmosphériques passés, présents ou à venir, conception, développement de systèmes opérationnels d'aide à la décision, mise en place sur site de solutions logicielles de modélisation et formation, figurent parmi les compétences de l'équipe de haut niveau que NUMTECH a constituée.

Nos ingénieurs, spécialistes en sciences de l'atmosphère, modélisation mathématique, réglementation environnementale, sciences de l'environnement du génie sanitaire, ont chacun plusieurs années d'expérience dans leurs domaines respectifs.

Toutes nos prestations de modélisation sont réalisées à l'aide d'outils logiciels de référence mis en œuvre grâce à d'importants moyens de calculs (clusters PC, stations de calcul...). Tous ces outils sont en évolution permanente grâce aux développements réalisés au sein de la société et en collaboration avec nos partenaires scientifiques et techniques. Pour maintenir une veille technologique constante, NUMTECH collabore étroitement avec différents organismes de recherche nationaux et internationaux (ADEME, CNRS, Universités). Partenaire technique et commercial de Cambridge Environmental Research Consultants (CERC), NUMTECH est le distributeur exclusif en France et dans les pays francophones de la gamme ADMS, logiciels de dispersion atmosphérique de référence pour les études d'impact et de santé.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET MOYENS

Ingénieurs ou docteurs dans les domaines de la modélisation, des sciences de l'environnement, ou du génie sanitaire, nos formateurs sont tous des spécialistes reconnus dans leur domaine. Ils ont encadré plus de 1500 études sur cette thématique et formé plus de 450 cadres et techniciens à ces problématiques.

En 2022, nos clients attribuent la note de 4.8 / 5 sur la qualité des formations dispensées.

Les formateurs participent à de nombreux groupes de travail et comités en rapport avec leur mission. Le contenu des stages est réactualisé régulièrement pour intégrer l'évolution du contexte réglementaire et scientifique.

Chaque formation fait l'objet d'exposés illustrés par les résultats de cas concrets. Les groupes sont en nombre réduit d'effectif (jamais plus de 5 personnes). Les formations aux systèmes logiciels s'accompagnent toutes de travaux pratiques sur ordinateur.

À l'issue de chaque stage, un support est remis à chaque participant. Initialement programmées dans nos locaux, près de Clermont-Ferrand, toutes nos formations peuvent être adaptées et organisées sur le site de votre choix ou proposées à distance.

PRÉREQUIS MATERIELS

Pour une formation en présentiel, le matériel est entièrement mis à disposition par NUMTECH.

Pour une formation sur site, le Client doit mettre à disposition du formateur une salle de réunion avec vidéoprojecteur, et chaque stagiaire doit disposer d'un PC avec :

- le logiciel ADMS et l'outil ConvertMTO installés et testés (pour tout problème d'installation, contacter le support technique adms@numtech.fr),
- le pack Office de Microsoft.

Pour une formation à distance, en visioconférence, le ou les stagiaire(s) doivent s'assurer de disposer :

- d'une connexion Internet suffisante permettant de suivre confortablement la formation,
- d'une webcam pour rendre la formation plus conviviale,
- d'un PC avec :
 - le logiciel ADMS et l'outil ConvertMTO installés et testés (pour tout problème d'installation, contacter le support technique adms@numtech.fr),
 - le pack Office de Microsoft.

Remarque : Dans le cas où le Client n'est pas équipé du logiciel au moment de la formation, NUMTECH met à sa disposition une licence démo, 2 jours avant le démarrage de la formation et jusqu'au dernier jour de formation.

RÉFÉRENCES

Ils nous ont fait confiance pour former leur personnel

TOTAL ENERGIES, EDF, RAMBOLL, CHU BESANCON, SOLVAY, CEA CADARACHE, CEA DAM, CTIF, APSYS SA, INERIS, DREAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, ARS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, ARS NORD-PAS-DE-CALAIS, ARS PACA, ARS PICARDIE, ARS NIÈVRE, ARS SAVOIE, ARS HAUTE-SAVOIE, ARS AIN, ARS ARDÈCHE, ARS CÔTE D'OR, ARS DRÔME, ARS ISÈRE, ARS LOIRE, ARS AISNE, ARS NORD, ARS OISE, ARS PAS-DE-CALAIS, ARS SOMME, CEREMA MÉDITERRANÉE, CEREMA DE LYON, CEREMA NORD-PICARDIE, CEREMA NORMANDIE-CENTRE, AIR BREIZH, ATMO OCCITANIE, ATMO NOUVELLE-AQUITAINE, AIR PAYS DE LA LOIRE, AIR PARIF, ATMO GRAND EST, ATMO SUD, ATMO HAUTS-DE-FRANCE, ATMO GUYANE, APAVE, ARCADIS, GINGER BURGEAP, EGIS, ARTELIA GROUP, SOM GROUPE ORTEC, CEREG INGENIERIE... ainsi que de nombreux consultants et bureaux d'études.

QUELQUES COMMENTAIRES À L'ISSUE DES FORMATIONS

« Formation très intéressante qui combine théorie et pratique. »

Formation à l'utilisation du logiciel ADMS5, ORANO.

« Exercice complet avec soutien et approfondissement de la formatrice. »

Formation à l'utilisation du modèle ADMS-Roads, SCE.

« La partie théorique est très importante pour un novice, pour appréhender au mieux ADMS. »

Formation à l'utilisation du système ADMS5, ORA Réunion.

« Bonne adaptation au public. »

Formation à l'utilisation du système ADMS4, APAVE PARISIENNE.

« Bonne présentation, très bon support pédagogique. »

Formation à l'utilisation du système ADMS4, CNPP.

« Apport très satisfaisant en termes de connaissance générale sur les possibilités et les limites du logiciel. »

Formation à l'utilisation du système ADMS-Urban, CeTE de Lyon.

SENSIBILISATION À LA MODÉLISATION ATMOSPHÉRIQUE

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

Tél : 04 73 28 75 95 - formation@numtech.fr

Formation générale

Durée : ½ journée + 2h par module

Lieu : à distance ou à Clermont-Ferrand

Dates : nous consulter

Prix :
350 € HT module de base

200 € HT par module complémentaire
soit pour 1 journée (module de base + 2 modules comp.) :
750 € HT

PUBLIC

Instituts et organismes concernés, administrations, bureaux d'études, industriels, associations.

Cette formation s'adresse à toute personne désireuse de comprendre les phénomènes et principes mis en œuvre dans une étude de dispersion atmosphérique.

Niveau minimal requis : formation générale d'ingénieur ou de technicien.

PROGRAMME

Module de base : Modélisation de la dispersion atmosphérique
½ journée

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Connaître les grands principes de la modélisation atmosphérique, aborder la théorie de la dispersion atmosphérique et faire un tour d'horizon des différents types de modèles disponibles et de leurs champs d'application.

Présentations et discussions

- **Introduction : la modélisation dans les études de dispersion**
Enjeux, historique, notions d'exposition à la pollution
- **Les phénomènes de pollution de l'air et la théorie de la dispersion atmosphérique**
Structure de l'atmosphère
Théorie de la dispersion atmosphérique
Phénomènes additionnels
- **Les différents modèles et leurs champs d'application**
Les différents types de modèles : eulériens, lagrangiens, gaussiens
Quel type de modèle choisir pour quelle étude et quelle échelle ?

SENSIBILISATION À LA MODÉLISATION ATMOSPHÉRIQUE

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

Tél : 04 73 28 75 95 - formation@numtech.fr

Formation générale

Durée : ½ journée + 2h
par module

Lieu : à distance ou
à Clermont-Ferrand

Dates : nous consulter

Prix :
350 € HT module de base

200 € HT par module
complémentaire
soit pour 1 journée (module
de base + 2 modules comp.) :
750 € HT

Modules complémentaires à sélectionner parmi la liste suivante
2h / module

- **Module A : La modélisation dans les volets "Air et Santé" relatifs aux infrastructures routières**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Connaître les phénomènes spécifiques à considérer dans une étude routière.

Recommandations des organismes de référence

Références, réglementation, informations complémentaires

Spécificités à considérer

Effet canyon, murs anti-bruit, remblais, tunnels, effets photo chimiques...Comment les modéliser et quels modèles utiliser ?

- **Module B : La modélisation dans les études d'évaluation des risques sanitaires**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Identifier les principaux critères permettant d'évaluer la qualité d'une étude de dispersion.

Recommandations des organismes de référence

Références, réglementation, informations complémentaires

Spécificités à considérer

Dépôts atmosphériques, scénario d'émission, pollution de fond

Évaluation d'une étude de dispersion atmosphérique

Exemple de construction d'une grille d'évaluation

- **Module C : Principes d'une étude quantitative d'évaluation des risques sanitaires (EQRS)**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Se familiariser avec les principes de réalisation d'une évaluation des risques sanitaires avec les principaux termes et calculs.

La démarche

Les quatre étapes de l'ERS

Les principes

SENSIBILISATION À LA MODÉLISATION ATMOSPHÉRIQUE

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

Tél : 04 73 28 75 95 - formation@numtech.fr

Formation générale

Durée : ½ journée + 2h
par module

Lieu : à distance ou
à Clermont-Ferrand

Dates : nous consulter

Prix :
350 € HT module de base

200 € HT par module
complémentaire
soit pour 1 journée (module
de base + 2 modules comp.) :
750 € HT

- **Module D : Incertitudes liées à la modélisation et sensibilité aux données d'entrée**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Savoir identifier et présenter les principales sources d'incertitudes dans le cadre d'une étude de dispersion atmosphérique par modélisation.

Les sources d'incertitude, évaluation et présentation

- **Module E : Présentation d'un des modèles de la gamme ADMS (ADMS 6, ADMS-Roads, ADMS-Urban, ADMS-Airport ou ADMS-Urban-RML)**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Découvrir un des modèles de la gamme ADMS et ses possibilités. Identifier les données d'entrées nécessaires, et les sorties possibles.

Présentation générale du modèle
Application et limites de validité

Revue de l'interface et des entrées/sorties

- **Module F : Module personnalisé**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : A définir.

Travail et discussions autour d'un cas concret ou d'une problématique, fourni(e) par le stagiaire.

Le contenu de ce module étant personnalisé, il inclut un temps de préparation par le formateur. Les détails / données du cas d'étude devront être fournis *a minima* un mois avant la date prévue pour la formation. Un coût supplémentaire de 380 € HT sera appliqué au coût de base de la journée de formation.

SENSIBILISATION À LA MODÉLISATION ATMOSPHÉRIQUE

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

Tél : 04 73 28 75 95 - formation@numtech.fr

Formation générale

Durée : ½ journée + 2h par module

Lieu : à distance ou à Clermont-Ferrand

Dates : nous consulter

Prix :
350 € HT module de base
200 € HT par module complémentaire
soit pour 1 journée (module de base + 2 modules comp.) :
750 € HT

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Le formateur est un expert dans son domaine dans lequel il a plus de 10 années d'expérience.

L'ensemble des supports est remis au stagiaire.

Contenu adaptable aux souhaits et besoins du stagiaire.

SUIVI ET ÉVALUATION

En début de formation, chaque stagiaire est invité à exprimer ses besoins et attentes.

En fin de formation, une fiche d'évaluation permet à chaque stagiaire de s'exprimer, d'évaluer à chaud la formation reçue.

VALIDATION

Une attestation de formation est remise à l'issue de la journée de formation.

Une évaluation des compétences acquises est transmise au stagiaire après la tenue de la formation.

UTILISATION DU LOGICIEL ADMS 6 - NIVEAU 1 : STANDARD

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

Tél : 04 73 28 75 95 - formation@numtech.fr

Formation à l'utilisation du logiciel ADMS 6

Durée : 2 journées

Lieu : à distance ou
à Clermont-Ferrand

Dates :

- 25/26 janvier 2023
- 08/09 mars 2023
- 24/25 mai 2023
- 21/22 juin 2023
- 04/05 octobre 2023
- 06/07 décembre 2023

Prix :

- 1650 € HT/1 pers
- 1950 € HT/2 pers
- 2160 € HT/3 pers

(Au-delà de 3 personnes ou
pour une formation sur site,
nous consulter)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Savoir utiliser ADMS 6 dans le cadre d'études de dispersion atmosphérique :

- connaître et convertir les données d'entrée (météorologie, topographie, émissions),
- lancer des simulations, exploiter graphiquement les résultats,
- connaître et utiliser les options de base du logiciel ADMS 6 requises dans les études d'impact chronique.

PUBLIC

Utilisateurs débutants.

Session ouverte aux bureaux d'études, industriels, organismes, associations et administrations.

Niveau minimal requis : ingénieurs ou techniciens débutants dans le domaine de la modélisation.

PROGRAMME

Journée 1

Présentations théoriques et travaux dirigés sur ordinateur

- **Introduction à la théorie de la dispersion atmosphérique**
- **Présentation générale des fonctionnalités du logiciel ADMS 6**
- **Présentation de l'interface**
- **TD1 : modélisation de base**

Modélisation simple d'une source ponctuelle, calcul de concentrations moyennes de polluants sur une longue période, modélisation de sources multiples et de groupes de sources, exploitation des résultats sous la forme de graphiques et de cartographie.

- **Présentation des données météorologiques de base requises et leur format, et du traitement des situations particulières (dont vents calmes).**

UTILISATION DU LOGICIEL ADMS 6 - NIVEAU 1 : STANDARD

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

Tél : 04 73 28 75 95 - formation@numtech.fr

Formation à l'utilisation du logiciel ADMS 6

Durée : 2 journées

Lieu : à distance ou
à Clermont-Ferrand

Dates :

- 25/26 janvier 2023
- 08/09 mars 2023
- 24/25 mai 2023
- 21/22 juin 2023
- 04/05 octobre 2023
- 06/07 décembre 2023

Prix :

- 1650 € HT/1 pers
- 1950 € HT/2 pers
- 2160 € HT/3 pers

(Au-delà de 3 personnes ou
pour une formation sur site,
nous consulter)

Journée 2

Présentations théoriques et travaux dirigés sur ordinateur

- **TD2 : modélisation des bâtiments dans ADMS 6**

Formulation, validation et références, limites d'utilisation, guide des bonnes pratiques.

- **TD3 : modélisation du relief dans ADMS 6**

Formulation, validation et références, limites d'utilisation, guide des bonnes pratiques.

- **Modèle de dépôt sec et humide des polluants**

Approche de base. Formulation, guide des bonnes pratiques.

- **Variation des émissions dans le temps (.var, .fac)**

Quelle approche utilisée en fonction du cas modélisé ?

- **TD4 : étude de cas – Mise en situation réaliste**

Reprise de l'ensemble des notions vues au cours de la formation.
Utilisation de l'utilitaire Mapper.

UTILISATION DU LOGICIEL ADMS 6 - NIVEAU 1 : STANDARD

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

Tél : 04 73 28 75 95 - formation@numtech.fr

Formation à l'utilisation du logiciel ADMS 6

Durée : 2 journées

Lieu : à distance ou
à Clermont-Ferrand

Dates :

- 25/26 janvier 2023
- 08/09 mars 2023
- 24/25 mai 2023
- 21/22 juin 2023
- 04/05 octobre 2023
- 06/07 décembre 2023

Prix :

- 1650 € HT/1 pers
- 1950 € HT/2 pers
- 2160 € HT/3 pers

(Au-delà de 3 personnes ou
pour une formation sur site,
nous consulter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Chaque stagiaire dispose d'un poste informatique.

Le formateur est un expert dans son domaine et a plus de 10 années d'expérience sur le logiciel.

Les cours proposés alternent théorie et pratique en s'appuyant sur des travaux dirigés. L'ensemble des supports est remis au stagiaire.

SUIVI ET ÉVALUATION

En début de formation, chaque stagiaire est invité à exprimer ses besoins et attentes.

En fin de formation, une fiche d'évaluation permet à chaque stagiaire de s'exprimer, d'évaluer à chaud la formation reçue.

VALIDATION

Une attestation de formation est remise à l'issue de la journée de formation.

Une évaluation des compétences acquises est transmise au stagiaire après la tenue de la formation.

UTILISATION DU LOGICIEL ADMS 6 - NIVEAU 2 : PERFECTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

Tél : 04 73 28 75 95 - formation@numtech.fr

Formation à l'utilisation du logiciel ADMS 6

Durée : 1 journée

Lieu : à distance ou
à Clermont-Ferrand

Dates :

- 27 janvier 2023
- 10 mars 2023
- 26 mai 2023
- 23 juin 2023
- 06 octobre 2023
- 08 décembre 2023

Prix :

- 930 € HT/1 pers
- 1130 € HT/2 pers
- 1280 € HT/3 pers

(Au-delà de 3 personnes ou
pour une formation sur site,
nous consulter)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser les fonctionnalités avancées et les modules spécifiques du logiciel ADMS 6. Être capable de "situer" ADMS 6 (et de justifier son choix) parmi tous les types de modèles de dispersion existants, pouvoir appréhender la sensibilité et les incertitudes du modèle.

PUBLIC

Utilisateurs désirant se perfectionner à l'utilisation du modèle ADMS 6 et notamment, maîtriser les modules avancés du logiciel, connaître les limites d'utilisation de l'outil et ses points forts.

Niveau minimal requis : ingénieurs familiarisés à l'utilisation d'ADMS 6.

PROGRAMME

Matin

Présentations théoriques

- **Rappel des différentes approches de modélisation : limites et avantages**

Modèles physiques, statistiques, gaussiens (approche par classe ou par similitude), lagrangiens, eulériens...

- **Incertitudes et sensibilité du modèle ADMS 6**

Présentation des campagnes d'évaluation, performances du modèle, évaluation des incertitudes, sensibilité aux données d'entrée (topographie, rugosité, émissions, météorologie...).

UTILISATION DU LOGICIEL ADMS 6 - NIVEAU 2 : PERFECTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

Tél : 04 73 28 75 95 - formation@numtech.fr

Formation à l'utilisation du logiciel ADMS 6

Durée : 1 journée

Lieu : à distance ou
à Clermont-Ferrand

Dates :

- 27 janvier 2023
- 10 mars 2023
- 26 mai 2023
- 23 juin 2023
- 06 octobre 2023
- 08 décembre 2023

Prix :

- 930 € HT/1 pers
- 1130 € HT/2 pers
- 1280 € HT/3 pers

(Au-delà de 3 personnes ou
pour une formation sur site,
nous consulter)

Après-midi

Présentations théoriques et travaux dirigés

- **Présentation des options avancées de modélisation du logiciel ADMS 6 et travaux dirigés sur ordinateur**

La photochimie des NOx.
Les fluctuations turbulentes et les odeurs.
La visibilité des panaches condensés.
L'interface terre/mer et le module de côte .
Les émissions discontinues ou accidentelles (module "bouffée").
Les options avancées du module météorologie (profil 2D, champs 3D, couche limite marine).
Le module de décroissance radioactive.
Les autres options avancées du modèle.

- **Discussion approfondie des capacités du logiciel ADMS 6 en fonction des besoins des utilisateurs**

Possibilité de discuter autour d'un cas réel proposé par les utilisateurs.

UTILISATION DU LOGICIEL ADMS 6 - NIVEAU 2 : PERFECTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

Tél : 04 73 28 75 95 - formation@numtech.fr

Formation à l'utilisation du logiciel ADMS 6

Durée : 1 journée

Lieu : à distance ou
à Clermont-Ferrand

Dates :

- 27 janvier 2023
- 10 mars 2023
- 26 mai 2023
- 23 juin 2023
- 06 octobre 2023
- 08 décembre 2023

Prix :

- 930 € HT/1 pers
- 1130 € HT/2 pers
- 1280 € HT/3 pers

(Au-delà de 3 personnes ou
pour une formation sur site,
nous consulter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Chaque stagiaire dispose d'un poste informatique.

Le formateur est un expert dans son domaine et a plus de 10 années d'expérience sur le logiciel.

Les cours proposés alternent théorie et pratique en s'appuyant sur des travaux dirigés. L'ensemble des supports est remis au stagiaire.

SUIVI ET ÉVALUATION

En début de formation, chaque stagiaire est invité à exprimer ses besoins et attentes.

En fin de formation, une fiche d'évaluation permet à chaque stagiaire de s'exprimer, d'évaluer à chaud la formation reçue.

VALIDATION

Une attestation de formation est remise à l'issue de la journée de formation.

Une évaluation des compétences acquises est transmise au stagiaire après la tenue de la formation.

UTILISATION DU LOGICIEL ADMS-ROADS

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

Tél : 04 73 28 75 95 - formation@numtech.fr

Formation à l'utilisation du logiciel ADMS-Roads

Durée : 2 journées

Lieu : à distance ou
à Clermont-Ferrand

Dates :

- 16/17 mars 2023
- 08/09 juin 2023
- 21/22 septembre 2023
- 16/17 novembre 2023

Prix :

- 1650 € HT/1 pers
- 1950 € HT/2 pers
- 2160 € HT/3 pers

(Au-delà de 3 personnes ou
pour une formation sur site,
nous consulter)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Savoir utiliser ADMS-Roads dans le cadre d'études relatives à l'impact du trafic routier (volet "Air et Santé") : connaître et convertir les données d'entrée (météorologie, topographie, émissions), lancer des simulations, exploiter graphiquement les résultats, connaître et utiliser les principales options du logiciel ADMS-Roads.

PUBLIC

Session ouverte aux bureaux d'études, aux collectivités locales et aux centres d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

Niveau minimal requis : ingénieurs travaillant dans le domaine de la pollution atmosphérique et des études d'impact (volet "Air et Santé").

PROGRAMME

Journée 1

Présentations théoriques et travaux dirigés sur ordinateur

- **Introduction à la théorie de la dispersion atmosphérique**
- **Présentation générale des fonctionnalités d'ADMS-Roads**
- **Présentation de l'interface du logiciel ADMS-Roads**
- **TD1 : modélisation de sources d'émission simples et prise en main de Mapper**

Modélisation simple d'une source ponctuelle, d'un axe routier, calcul court terme et long terme (moyennes de polluants sur une longue période), intégration de profils temporels d'émission, exploitation des résultats sous la forme de graphiques et de cartographie.

- **Présentation des données météorologiques requises et leur format**

UTILISATION DU LOGICIEL ADMS-ROADS

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

Tél : 04 73 28 75 95 - formation@numtech.fr

Formation à l'utilisation du logiciel ADMS-Roads

Durée : 2 journées

Lieu : à distance ou
à Clermont-Ferrand

Dates :

- 16/17 mars 2023
- 08/09 juin 2023
- 21/22 septembre 2023
- 16/17 novembre 2023

Prix :

- 1650 € HT/1 pers
- 1950 € HT/2 pers
- 2160 € HT/3 pers

(Au-delà de 3 personnes ou
pour une formation sur site,
nous consulter)

- **TD2 : modélisation du relief et de l'occupation des sols dans ADMS-Roads**

- **Fonctionnalités « avancées » dans ADMS-Roads**

Présentation des modules de Dépôt, Chimie et pollution de fond, Maillage « intelligent », module Canyons, etc.

- **TD3 : gestion et intégration d'un inventaire d'émission avec ADMS-Roads**

Création d'un inventaire d'émissions au format ADMS.
Importation des données dans ADMS-Roads.

- **TD4 : études de cas**

Modélisation d'un réseau routier à différents horizons (géométrie, émission, canyon, etc) et paramétrage complet de l'interface d'ADMS (météorologie, pollution de fond, dépôt, maillage, sortie, etc).

Journée 2

Présentations théoriques et travaux dirigés sur ordinateur

- **Fonctionnalités "avancées" dans ADMS-Roads**

Modélisation du dépôt particulaire, maillage "intelligent", module photochimique, prise en compte des bâtiments et des rues canyons, profils temporels d'émission, lancement de calculs en mode "Batch", etc.

- **TD5 : gestion et intégration d'un cadastre d'émission avec ADMS-Roads**

Création d'un inventaire d'émissions dans Access à partir d'un fichier Excel.
Importation des données dans ADMS-Roads.
Lien avec les SIG.

- **TD6 : études de cas**

Modélisation d'un réseau routier à différents horizons.

UTILISATION DU LOGICIEL ADMS-ROADS

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

Tél : 04 73 28 75 95 - formation@numtech.fr

Formation à l'utilisation du logiciel ADMS-Roads

Durée : 2 journées

Lieu : à distance ou
à Clermont-Ferrand

Dates :

- 16/17 mars 2023
- 08/09 juin 2023
- 21/22 septembre 2023
- 16/17 novembre 2023

Prix :

- 1650 € HT/1 pers
- 1950 € HT/2 pers
- 2160 € HT/3 pers

(Au-delà de 3 personnes ou
pour une formation sur site,
nous consulter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Chaque stagiaire dispose d'un poste informatique.

Le formateur est un expert dans son domaine et a plus de 10 années d'expérience sur le logiciel.

Les cours proposés alternent théorie et pratique en s'appuyant sur des travaux dirigés. L'ensemble des supports est remis au stagiaire.

SUIVI ET ÉVALUATION

En début de formation, chaque stagiaire est invité à exprimer ses besoins et attentes.

En fin de formation, une fiche d'évaluation permet à chaque stagiaire de s'exprimer, d'évaluer à chaud la formation reçue.

VALIDATION

Une attestation de formation est remise à l'issue de la journée de formation.

Une évaluation des compétences acquises est transmise au stagiaire après la tenue de la formation.

UTILISATION DU LOGICIEL ADMS-URBAN

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

Tél : 04 73 28 75 95 - formation@numtech.fr

Formation à l'utilisation du logiciel ADMS-Urban

Durée : 2 journées

Lieu : à distance, sur site
ou à Clermont-Ferrand

Dates : à convenir selon
le lieu

Prix :

- 1650 € HT/1 pers
- 1950 € HT/2 pers
- 2160 € HT/3 pers

(Au-delà de 3 personnes ou
pour une formation sur site,
nous consulter)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Savoir utiliser ADMS-Urban dans le cadre d'études relatives à la qualité de l'air en milieu urbain ou à l'impact d'un réseau routier complexe : connaître et convertir les données d'entrée (météorologie, topographie, émissions), lancer des simulations, exploiter graphiquement les résultats, connaître et utiliser les principales options du logiciel ADMS-Urban.

PUBLIC

Session ouverte aux Associations Agréées de la Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA), aux collectivités locales et aux CEREMA.

Niveau minimal requis : ingénieurs travaillant déjà dans le domaine de la qualité de l'air et de la pollution atmosphérique.

PROGRAMME

Journée 1

Présentations théoriques et travaux dirigés sur ordinateur

- **Introduction à la théorie de la dispersion atmosphérique**
- **Présentation générale des fonctionnalités d'ADMS-Urban**
- **Présentation de l'interface du logiciel ADMS-Urban**
- **TD1 : modélisation de sources d'émission simples et prise en main de Mapper**

Modélisation simple d'une source ponctuelle, d'un axe routier, calcul court terme et long terme (moyennes de polluants sur une longue période), intégration de profils temporels d'émission, exploitation des résultats sous la forme de graphiques et de cartographie.

- **Présentation des données météorologiques requises et leur format**
- **TD2 : modélisation du relief et de l'occupation des sols dans ADMS-Urban**

UTILISATION DU LOGICIEL ADMS-URBAN

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION
Tél : 04 73 28 75 95 - formation@numtech.fr

Formation à l'utilisation du logiciel ADMS-Urban

Durée : 2 journées

Lieu : à distance, sur site
ou à Clermont-Ferrand

Dates : à convenir selon
le lieu

Prix :
- 1650 € HT/1 pers
- 1950 € HT/2 pers
- 2160 € HT/3 pers

(Au-delà de 3 personnes ou
pour une formation sur site,
nous consulter)

- **Fonctionnalités « avancées » dans ADMS-Urban**

Présentation des modules de Dépôt, Chimie et pollution de fond, Bâtiment, Maillage « intelligent », module Canyons, etc.

- **TD3 : gestion et intégration d'un inventaire d'émission avec ADMS-Urban**

Création d'un inventaire d'émissions au format ADMS.
Importation des données dans ADMS-Urban.

- **Modélisation d'une agglomération**

Discussion des capacités du logiciel en fonction des besoins des utilisateurs, cadastre des émissions, principe de fonctionnement de l'option « Troncature », lancement des calculs en batch, optimisation des calculs, etc.

- **TD4 : études de cas**

Modélisation d'un réseau routier à différents horizons (géométrie, émission, canyon, etc) et paramétrage complet de l'interface d'ADMS (météorologie, pollution de fond, dépôt, maillage, sortie, etc).

Journée 2

Présentations théoriques et travaux dirigés sur ordinateur

- **Entrées/Sorties dans ADMS-Urban**
- **TD5 : gestion et intégration d'un cadastre d'émission avec ADMS-Urban**

Création d'un inventaire d'émissions dans Access à partir d'un fichier Excel.

Importation des données dans ADMS-Urban.
Lien avec les SIG.

UTILISATION DU LOGICIEL ADMS-URBAN

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

Tél : 04 73 28 75 95 - formation@numtech.fr

Formation à l'utilisation du logiciel ADMS-Urban

Durée : 2 journées

Lieu : à distance, sur site
ou à Clermont-Ferrand

Dates : à convenir selon
le lieu

Prix :

- 1650 € HT/1 pers
- 1950 € HT/2 pers
- 2160 € HT/3 pers

(Au-delà de 3 personnes ou
pour une formation sur site,
nous consulter)

- **Fonctionnalités "avancées" dans ADMS-Urban**

Modélisation de la topographie et de l'occupation des sols, modélisation du dépôt particulaire, maillage "intelligent", module photochimique, prise en compte des bâtiments et des rues canyons, profils temporels d'émission, lancement de calculs en mode "Batch"...

- **Modélisation d'une grande agglomération**

Discussion approfondie des capacités du logiciel en fonction des besoins des utilisateurs.

UTILISATION DU LOGICIEL ADMS-URBAN

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

Tél : 04 73 28 75 95 - formation@numtech.fr

Formation à l'utilisation du logiciel ADMS-Urban

Durée : 2 journées

Lieu : à distance, sur site
ou à Clermont-Ferrand

Dates : à convenir selon
le lieu

Prix :

- 1650 € HT/1 pers
- 1950 € HT/2 pers
- 2160 € HT/3 pers

(Au-delà de 3 personnes ou
pour une formation sur site,
nous consulter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Chaque stagiaire dispose d'un poste informatique.

Le formateur est un expert dans son domaine et a plus de 10 années d'expérience sur le logiciel.

Les cours proposés alternent théorie et pratique en s'appuyant sur des travaux dirigés. L'ensemble des supports est remis au stagiaire.

SUIVI ET ÉVALUATION

En début de formation, chaque stagiaire est invité à exprimer ses besoins et attentes.

En fin de formation, une fiche d'évaluation permet à chaque stagiaire de s'exprimer, d'évaluer à chaud la formation reçue.

VALIDATION

Une attestation de formation est remise à l'issue de la journée de formation.

Une évaluation des compétences acquises est transmise au stagiaire après la tenue de la formation.

CALENDRIER 2023

Janvier 2023							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
52							1
1	2	3	4	5	6	7	8
2	9	10	11	12	13	14	15
3	16	17	18	19	20	21	22
4	23	24	25	26	27	28	29
5	30	31					

Février 2023							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5			1	2	3	4	5
6	6	7	8	9	10	11	12
7	13	14	15	16	17	18	19
8	20	21	22	23	24	25	26
9	27	28					

Mars 2023							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9			1	2	3	4	5
10	6	7	8	9	10	11	12
11	13	14	15	16	17	18	19
12	20	21	22	23	24	25	26
13	27	28	29	30	31		

Avril 2023							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
13						1	2
14	3	4	5	6	7	8	9
15	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	23
17	24	25	26	27	28	29	30

Mai 2023							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18	1	2	3	4	5	6	7
19	8	9	10	11	12	13	14
20	15	16	17	18	19	20	21
21	22	23	24	25	26	27	28
22	29	30	31				

Juin 2023							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
22				1	2	3	4
23	5	6	7	8	9	10	11
24	12	13	14	15	16	17	18
25	19	20	21	22	23	24	25
26	26	27	28	29	30		

Juillet 2023							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26						1	2
27	3	4	5	6	7	8	9
28	10	11	12	13	14	15	16
29	17	18	19	20	21	22	23
30	24	25	26	27	28	29	30
31	31						

Août 2023							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31		1	2	3	4	5	6
32	7	8	9	10	11	12	13
33	14	15	16	17	18	19	20
34	21	22	23	24	25	26	27
35	28	29	30	31			

Septembre 2023							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
35					1	2	3
36	4	5	6	7	8	9	10
37	11	12	13	14	15	16	17
38	18	19	20	21	22	23	24
39	25	26	27	28	29	30	

Octobre 2023							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
39							1
40	2	3	4	5	6	7	8
41	9	10	11	12	13	14	15
42	16	17	18	19	20	21	22
43	23	24	25	26	27	28	29
44	30	31					

Novembre 2023							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44			1	2	3	4	5
45	6	7	8	9	10	11	12
46	13	14	15	16	17	18	19
47	20	21	22	23	24	25	26
48	27	28	29	30			

Décembre 2023							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
48					1	2	3
49	4	5	6	7	8	9	10
50	11	12	13	14	15	16	17
51	18	19	20	21	22	23	24
52	25	26	27	28	29	30	31

Formation à l'utilisation des logiciels

ADMS 6 : niveau 1	
ADMS 6 : niveau 2	
ADMS-Roads	

Le bulletin de pré-inscription (*ci-dessous*) ne permet qu'une réservation de place.
Les inscriptions seront closes trois semaines avant la date de début de la formation.
Les sessions de formation sur demande doivent être planifiées 60 jours à l'avance sauf accord entre les parties.

Votre inscription sera considérée définitive à réception de votre bon de commande.

Vous pouvez contacter votre organisme collecteur de formation pour une éventuelle prise en charge.
Nous tenons à votre disposition les documents nécessaires, toutefois, nous ne sommes pas en mesure de gérer votre dossier en direct avec votre organisme.

Numéro d'enregistrement de déclaration d'organisme formateur : 83630353463.

Pour tout renseignement sur :

- la formation : formation@numtech.fr
- la facturation : facturation@numtech.fr

Téléphone : 04 73 28 75 95

Annulations - Remplacements

NUMTECH se réserve le droit d'annuler une session de formation, 3 semaines avant la date prévue, si le nombre des participants est insuffisant.

Toute inscription non annulée 8 jours avant la formation sera considérée comme due par le client.

Personnes en situation de handicap

Le bâtiment de NUMTECH situé à Aubière est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une personne est présente à l'accueil pour orienter et aider les stagiaires.

Pour tout autre besoin, contactez notre référent handicap, Marie CHALVIGNAC, (marie.chalvignac@numtech.fr, 04 73 28 75 95) ou l'AGEFIPH.

Coupon de pré-inscription

(à retourner complété et signé par mail à formation@numtech.fr)

RENSEIGNEMENT SUR L'ENTREPRISE

Société :

SIRET.....

Adresse :

Responsable Formation :

.....

Téléphone :

.....

Mail :

RÉSERVATION DE STAGES

Nom - Prénom	Fonction	Téléphone ou mail	Nom de la formation	Date
.....				
.....				
.....				
.....				
.....				
.....				

soit au total personne(s) pour un montant de euros HT.

Fait à, le.....

Nom et fonction du signataire :

Signature et cachet de l'entreprise :

NB : pour un meilleur traitement de votre commande, n'oubliez pas de préciser les **références de votre ordre** :

INFORMATIONS PRATIQUES

Hôtels

Le plus proche du site (5 minutes à pied) :

Hôtel Belle Inn Rond-Point la Pardieu - 63000 Clermont-Fd
Tél : 04 73 27 47 47

A proximité du parc technologique :

Campanile ZAC de Varennes - Av. Lavoisier
63170 Aubière - Tél : 04 73 27 90 00

Aréna Hôtel ZAC de Varennes - Av. Lavoisier
63170 Aubière - Tél : 04 73 15 17 17

Première Classe ZAC de Varennes - Av. Lavoisier
63170 Aubière - Tél : 04 73 27 01 38

Hôtel Ibis Herbet 1 bd Jean Moulin
63000 Clermont-Fd - Tél : 04 73 90 46 46

Centre Ville Clermont-Ferrand :

Hotel Littéraire 16 Place Delille
63000 Clermont-Fd - Tél : 04 73 91 92 06

Hôtel Oceania 82 bd François Mitterrand
63000 Clermont-Fd - Tél : 04 73 29 59 59

Proche gare SNCF Clermont-Ferrand :

Hôtel Lafayette 53 Av. de l'Union Soviétique
63000 Clermont-Fd - Tél : 04 73 91 82 27

Aéroport Clermont-Ferrand/Aulnat :

Inter Hôtel 63510 Aulnat - Tél : 04 73 60 42 80



Transports

Par avion

L'aéroport de Clermont-Ferrand est desservi par de nombreux vols intérieurs.

(<http://www.clermont-aeroport.com/>)

Liaisons aéroport

devant l'aérogare, 04 73 84 72 57

Taxis : en permanence devant l'aérogare.

Par route

- **Par l'autoroute A75 (Montpellier > Paris) :**

quitter l'autoroute à la sortie 1 – La Pardieu

- **Par l'autoroute A75 (Paris > Montpellier) :**

quitter l'autoroute à la sortie 1 – La Pardieu

- **Par l'autoroute A72 (Lyon – St Etienne > Clermont-Ferrand) :**

prendre la direction Montpellier – Aurillac (A75) et quitter l'autoroute

à la sortie 1 – La Pardieu

Par train

Arrivée en gare de Clermont-Ferrand, rejoindre le Parc technologique de La Pardieu :

- **liaison train** : halte ferroviaire La Pardieu (+ 15 minutes à pied)

- **liaison bus** : ligne Exp A/B : Salins - Cournon / Le Cendre en direction de Cournon / Rond-Point du Cendre
Départ : Arrêt "Esplanade" - Arrivée : Arrêt "La Pardieu" (10 minutes de trajet en bus + 10 minutes à pied)

- **liaison taxi** : en permanence devant la gare.

Location de véhicules

	aéroport	gare SNCF
ADA :	-	04 73 14 05 58
AVIS :	04 73 91 18 08	04 73 91 72 94
BUDGET :	-	-
NATIONAL/CITER :	-	-
EUROPCAR :	04 73 91 18 07	-
HERTZ :	04 73 62 71 93	04 73 14 47 99
SIXT :	04 73 62 70 48	-

Personnes en situation de handicap

Le bâtiment de NUMTECH situé à Aubière est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une personne est présente à l'accueil pour orienter et aider les stagiaires.

Pour tout autre besoin, contactez notre référent handicap, Marie CHALVIGNAC :
marie.chalvignac@numtech.fr / 04 73 28 75 95
ou l'AGEFIPH.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE FORMATION

Définitions.

- La Société NUMTECH ou NUMTECH : S.A.S.U. au capital de 100 000 euros, inscrite au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro B 430 301 101 dont le siège social est situé 6 allée Alan Turing, CS 60242, 63178 Aubière Cedex, Tél : 04 73 28 75 95, E-mail : numtech@numtech.fr
- Le Client : Toute personne physique ou morale de droit privé ou public qui passe commande d'une formation à la société NUMTECH.
- La Formation : Toute prestation de formation réalisée par NUMTECH mettant en œuvre son personnel, son matériel et son savoir-faire dans le cadre de son objet social.
- Le Catalogue : Brochure éditée et actualisée annuellement présentant les différentes formations proposées, leur contenu et leurs modalités pratiques d'exécution.
- La Commande : Tout Devis établi par NUMTECH à la demande du Client et retourné par le Client dûment accepté et signé, reprenant les caractéristiques de la formation à réaliser, les modalités d'exécution ainsi que les conditions financières de son exécution.
- Le Contrat : Le Catalogue, les Conditions Générales de Formation, et les Conditions Particulières contenues dans le Devis accepté par le Client constituent l'intégralité du contrat passé entre le Client et NUMTECH.
- Le Stagiaire : Toute personne physique participant à la Formation ou désignée par le Client pour participer à la Formation.

Préambule.

Toute Commande ferme auprès de la Société NUMTECH implique pour le Client l'adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales.

Article 1 – Objet.

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à toute Formation effectuée à la demande du Client par la Société NUMTECH dans le cadre de son objet social.

Les Formations proposées au Client sont, soit des Formations dites « générales », soit des Formations dites « Formations logiciels », telles qu'elles sont présentées dans le Catalogue des Formations mis à la disposition du Client.

Article 2 – Lieu d'exécution de la prestation de Formation.

Les Formations sont assurées par le personnel de NUMTECH :

- Soit à distance, via un système de visioconférence, par exemple,
- Soit dans les locaux de la société, au siège social de NUMTECH, à Aubière (63),
- Soit sur le site souhaité par le Client.

Suivant le type de Formation retenue par le Client, en raison des moyens en personnel et du matériel nécessaires par la prestation, le lieu de Formation est soit imposé par NUMTECH, soit laissé au choix du Client dans les conditions indiquées dans le Catalogue des Formations.

Article 3 – Modalités d'exécution de la prestation de Formation.

Les Formations, suivant les conditions, objet et modalités pratiques de déroulement indiqués dans le Catalogue, ou suivant les Conditions Particulières de Formation contractuellement arrêtées avec le Client, telles que reprises dans le Devis accepté, qui prévalent alors sur le Catalogue, s'exécutent :

- soit dans le cadre de « sessions de Formation » organisées dans les locaux de NUMTECH à AUBIERE ou à distance, programmées tout au long de l'année suivant un calendrier fixé, à titre indicatif, dans le Catalogue.

Ce calendrier n'engage pas NUMTECH qui se réserve expressément le droit de le modifier, en respectant un délai de préavis de huit (8) jours ouvrés.

Dans ce cas, NUMTECH s'engage à prévenir immédiatement le Client, téléphoniquement, avec confirmation écrite, et à lui proposer une inscription prioritaire du ou des Stagiaire(s) sur la prochaine session programmée pour la Formation concernée, chaque Formation en session étant programmée plusieurs fois dans une année.

- soit à des dates contractuellement arrêtées avec le Client dans le Devis accepté.

Dans un but pédagogique, NUMTECH, en sa qualité d'Organisme de Formation agréé, avec comme objectif d'améliorer la qualité de ses formations, se réserve expressément le droit d'apporter des modifications dans le contenu de toute Formation, par rapport à la présentation qui en est faite dans le Catalogue, aux fins d'assurer la meilleure adaptation de ce contenu à chaque auditoire de Stagiaires, sans que ces modifications puissent être considérées comme une inexécution totale ou partielle de la prestation de Formation de nature à engager la responsabilité de NUMTECH,

ou encore à dégager le Client de tout ou partie de son obligation de paiement.

Article 4 – Commandes / Inscriptions.

4.1 Inscriptions aux sessions programmées par NUMTECH.

Les demandes d'inscription se font au moyen des bulletins de pré-inscription inclus dans le Catalogue ou sur demande écrite (par courrier électronique ou courrier postal).

Les demandes d'inscription permettent seulement une réservation de places pour la session souhaitée et ne constituent pas une Commande telle que définie par les présentes Conditions Générales de Formation.

À réception de la demande d'inscription, NUMTECH peut adresser au Client un Devis correspondant, sur sa demande. En cas d'émission de Devis, ce dernier doit être dûment validé par le Client, signé et retourné à NUMTECH. C'est la réception du Devis accepté, conforme à la demande d'inscription, qui constitue la Commande ferme engageant NUMTECH, sous les réserves indiquées dans les présentes Conditions Générales. Si l'édition d'un bon de commande est nécessaire, ce dernier devra être transmis à NUMTECH en même temps que le Devis signé.

Les inscriptions sont closes quinze (15) jours ouvrés avant la date de début de la formation.

4.2 Inscriptions pour une date contractuellement arrêtée avec le Client.

4.2.1 – Toute demande de Formation, verbale ou écrite (par courrier électronique ou postal) adressée à la Société NUMTECH pour une date en dehors du calendrier fixé dans le Catalogue, donne lieu à l'établissement par NUMTECH d'un Devis qui constitue, après acceptation par le Client, les Conditions Particulières du Contrat.

Les Conditions Particulières peuvent toujours déroger aux présentes Conditions Générales sur lesquelles elles prévalent. Le programme, le prix et les autres Conditions Particulières contenues dans le Devis engagent NUMTECH pour une durée de deux (2) mois à compter de la date portée sur le Devis. A défaut d'acceptation du Devis par le Client sous ce délai, la proposition de NUMTECH sera considérée comme caduque.

Les sessions de formation sur demande doivent être planifiées soixante (60) jours ouvrés à l'avance, sauf accord entre les parties.

4.2.2 – La Commande est considérée comme ferme et définitive à réception par la Société NUMTECH du Devis dûment accepté et signé par le Client dans le délai mentionné au 4.2.1. Le Contrat prend effet à date de signature, par le Client, du Devis. Si l'édition d'un bon de commande est nécessaire, ce dernier devra être transmis à NUMTECH en même temps que le Devis signé.

4.2.3 – Le Catalogue, sous les réserves indiquées à l'article 3 des présentes Conditions Générales, le Devis accepté et les présentes Conditions Générales constituent l'intégralité du Contrat.

Avant le début de la Formation, une convocation sera transmise au Client, rappelant l'intitulé de la Formation, le nom du stagiaire, le lieu, les dates et horaires de la formation, ainsi que le nom du formateur et des informations pratiques.

Au début de la Formation, sont transmis au Stagiaire le règlement intérieur (si la formation s'effectue dans les locaux de NUMTECH) et l'enquête de satisfaction. A l'issue de la formation, les feuilles d'émargement, les attestations de présence et de Formation sont transmises au Stagiaire. Par ailleurs, une évaluation de formation est réalisée par le formateur auprès du Stagiaire.

Article 5 – Annulation ET : OU REPORT par le Client ou le Stagiaire.

Toute annulation ou toute demande de report doit faire l'objet d'une notification par e-mail.

5.1 Droit de rétractation

Lorsqu'il confirme sa demande d'inscription, le Client ou le Stagiaire dispose d'un délai de quatorze (14) jours ouvrés pour se rétracter.

5.2 Avant l'entrée en formation

Toute annulation d'inscription intervenant plus de 8 (huit) jours ouvrés avant l'entrée en formation est possible sans justificatif, ni application de pénalité. Un report de la formation peut être par ailleurs convenu entre les parties.

Toute annulation d'inscription non justifiée par un cas de force majeure tels que définis dans l'article 13 des présentes Conditions Générales ou intervenant moins de 8 (huit) jours ouvrés avant l'entrée en formation entraîne le paiement d'une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. Un report de la formation peut être par ailleurs convenu entre les parties.

5.3 À ou après l'entrée en formation

En cas de non présentation ou de non connexion (en cas de formation à distance) du Stagiaire au premier jour de la Formation ou d'interruption par le Stagiaire ou le Client d'une Formation en cours, celle-ci est due intégralement, sauf cas de force majeure tel que défini dans l'article 13 des présentes Conditions Générales. Un report de la formation peut être par ailleurs convenu entre les parties.

Article 6 – Annulation et/ou report par NUMTECH.

En cas d'annulation et/ou de report, NUMTECH informera le Client par e-mail.

6.1 Avant le démarrage de la formation

NUMTECH se réserve le droit d'annuler une session de formation, huit (8) jours ouvrés avant la date prévue, si le nombre des participants est insuffisant.

6.2 Après l'entrée en formation du Stagiaire

En cas d'événement fortuit ou en cas de force majeure tel que défini dans l'article 13 des présentes Conditions Générales, NUMTECH pourra annuler une session de formation.

Dans les deux cas :

- un report de la formation sera convenu entre les parties,
- tous les frais déjà engagés par le Client (transport, hébergement) ne seront pas remboursés par NUMTECH.

Article 7 – Déroulement de la formation.

NUMTECH prépare les supports pédagogiques nécessaires aux Stagiaires qui sont inclus dans le coût de la Formation. Les supports pédagogiques sont transmis par e-mail aux Stagiaires en amont de la Formation.

Il est expressément rappelé que toute étude de cas effectuée dans le cadre de la Formation intégrant, à des fins pédagogiques, des éléments spécifiques à l'activité du Client, ne saurait constituer en aucune manière une prestation d'étude dont le Client pourrait se prévaloir à l'égard de NUMTECH, soit pour réclamer un quelconque droit sur l'étude, soit pour engager la responsabilité de NUMTECH sur le fondement de ladite étude, et notamment des résultats obtenus.

Les études de cas effectuées durant les Formations ont un objet et conservent une finalité à caractère strictement pédagogique.

Article 8 – Tarifs.

Les tarifs indiqués au Catalogue sont en euros et hors taxes.

Sont exclus les frais de transport, de restauration et d'hébergement qui restent, à l'initiative du Client, sous sa seule responsabilité et à sa charge intégrale.

Des tarifs dégressifs sont appliqués en fonction du nombre d'inscriptions de Stagiaires à la Formation par le Client. Pour les groupes de Stagiaires de plus de trois personnes et pour les Formations sur le site du Client, le prix de la prestation de Formation est fixé, au cas par cas, d'un commun accord entre NUMTECH et le Client.

Article 9 – Modalités de paiement.

Le règlement du prix de la Formation s'effectue au moyen du versement de la totalité du montant de la formation une fois celle-ci dispensée, à réception de la Facture adressée par NUMTECH au Client, ou, le cas échéant, à l'Opérateur de Compétences (OPCO) ayant pris en charge la formation (voir article 10), sauf mention particulière indiquée dans le Devis ou accord entre les Parties.

En cas de non-paiement ou de retard de paiement après une mise en demeure restée infructueuse, toute somme due portera intérêt, à compter de la date d'exigibilité et jusqu'à paiement intégral, à un taux égal à

une fois et demi le taux de l'intérêt légal de l'année en cours.

Article 10 – Prise en charge.

Sur simple demande, des Conventions de Stage pour chaque Stagiaire peuvent être adressés par NUMTECH au Client pour lui permettre d'effectuer les demandes de prise en charge de la Formation.

Si le Client bénéficie d'un financement par un Opérateur de Compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la Formation. Le Client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où le Client ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au premier jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au Client. NUMTECH tient à disposition du Client les documents nécessaires, toutefois, NUMTECH n'assure pas la gestion du dossier en direct avec l'organisme financeur.

Article 11 – Réclamation.

Toute réclamation doit être adressée à NUMTECH par courrier postal ou e-mail. Chaque réclamation fera l'objet d'une réponse de la part de NUMTECH dans un délai d'un (1) mois maximum. Cette réponse sera délivrée par courrier postal ou e-mail. L'ensemble des réclamations ainsi que les réponses apportées sont archivées par NUMTECH et pourront être utilisées dans le cadre de la création de mesures d'amélioration.

Article 12 – Limitations de responsabilité.

NUMTECH s'engage à réaliser la Formation commandée conformément au Devis accepté et aux présentes Conditions Générales de Formation.

Si la responsabilité de NUMTECH devait être engagée du fait d'un manquement à l'une des obligations mises à sa charge par le Contrat ou la loi, il est convenu expressément entre les parties que le montant total de la réparation qui pourrait être allouée au bénéfice du Client, tous chefs confondus, ne pourra excéder une somme au plus égale au prix de la prestation de Formation réglée par le Client.

Article 13 – Force Majeure - Causes exonératoires.

NUMTECH ne sera pas tenue responsable à l'égard du Client de l'inexécution ou des retards déraisonnables survenus dans l'exécution de la prestation de Formation qui seraient dus à la survenance d'un des cas de force majeure ou cause extérieure exonératoire de responsabilité tels que reconnus habituellement par la jurisprudence et les tribunaux français et notamment : grèves totales ou partielles, internes ou externes à l'entreprise, intempéries, épidémies, dégâts des eaux, incendies, catastrophes naturelles, interventions des autorités civiles ou militaires, restrictions gouvernementales ou légales, interruptions des réseaux électriques ou de télécommunication.

Sont aussi considérés comme ayant à titre non limitatif, le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transports (le réseau SNCF, le réseau RATP, compagnie aérienne...).

Dans un tel cas, les obligations nées au titre du Contrat sont suspendues.

Si le cas de force majeure, de cas fortuit, ou cause extérieure se poursuit sur plus de deux sessions (s'agissant des Formations programmées par NUMTECH), ou durant plus de trois (3) mois à compter de la date à laquelle la Formation devait être réalisée (session organisée en accord avec le Client), le Contrat pourra être résilié par le Client, comme par la Société NUMTECH, par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de résiliation dans les conditions indiquées ci-dessus, sur l'initiative du Client ou de NUMTECH, aucune somme à caractère notamment indemnitaire, ou à titre d'intérêts, ne sera due.

Article 14 – Confidentialité.

Pour les Formations hors sessions programmées, exécutées à la demande du Client dans les locaux de NUMTECH ou sur le Site choisi par le Client, chacune des parties au Contrat s'engage à mettre en œuvre les moyens appropriés pour garder secrets les informations et documents désignés comme confidentiels par l'autre partie et auxquels elle aurait accès à l'occasion de l'exécution de la Formation, notamment dans le cadre des études de cas réalisées avec les Stagiaires.

Chacune des parties au Contrat s'engage à faire respecter cette obligation de confidentialité, NUMTECH par son Personnel de Formation, le Client par ses Stagiaires. L'obligation de confidentialité demeure pendant toute la durée du Contrat et après son expiration ou sa résiliation. Cette obligation de confidentialité deviendra caduque si l'information tombe dans le domaine public en dehors de toute intervention de la partie qui en aura eu connaissance.

Article 15 – Propriété Intellectuelle.

NUMTECH conserve tous les droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des médias et supports pédagogiques de toute nature, utilisés et transmis aux Stagiaires durant et pour les besoins de la Formation.

Le Client et/ ou le Stagiaire ne pourra se prévaloir d'aucun droit sur ses supports et leur contenu et ne pourra en faire qu'un usage personnel.

Il ne pourra ni les copier, ni les divulguer de quelque manière que ce soit, ni les céder ou les mettre à disposition de tiers à quelque titre, de manière gratuite ou

onéreuse, ni s'en servir au bénéfice de tiers, tant dans le cadre et pour les besoins de son activité professionnelle et / ou commerciale, qu'hors le cadre de son activité professionnelle et / ou commerciale.

Article 16 – Clause pénale.

Tout manquement constaté à l'égard des droits de propriété intellectuelle de NUMTECH sur ses outils pédagogiques engagera la responsabilité, le cas échéant solidaire, du Client et du Stagiaire.

Il est convenu expressément et accepté par le Client, qui s'engage à rappeler à ses Stagiaires les droits de propriété de NUMTECH sur ses outils pédagogiques, l'objet, l'étendue et les conséquences de l'interdiction contenue à l'article 15, que tout manquement constaté judiciairement donnera lieu au paiement d'une indemnité égale au montant du prix de la Formation réalisée pour le Client. Cette indemnité n'est pas exclusive de la réparation que NUMTECH serait amenée à demander du chef de tous autres préjudices à elle causés par le non-respect de ses obligations par le Client et/ou le Stagiaire.

Article 17 – Références.

Le Client autorise NUMTECH à mentionner la présente prestation tant pour les besoins de sa communication interne qu'externe et également à mentionner le nom du Client associé à son logo sur une liste de références qu'il pourra diffuser auprès des prospects.

Article 18 – Dispositions générales.

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions Générales ou des Conditions Particulières du Contrat s'avérait nulle au regard d'une règle de Droit ou d'une décision judiciaire devenue définitive, la stipulation serait alors réputée non écrite, sans affecter la validité et la force obligatoire des autres stipulations.

Article 19 – Loi applicable et différends.

Le Contrat est soumis à la loi française.

En cas de difficultés qui pourraient surgir dans l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions Générales ou des Conditions Particulières du Contrat, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. Si une telle solution n'a pu être trouvée, le litige sera de la compétence exclusive, sous les réserves légales, du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand.



6, Allée Alan Turing
CS 60242
Parc Technologique de La Pardieu
63178 AUBIERE CEDEX

www.numtech.fr